

Valérie Caverenne, Députée fédérale depuis un an - La Meuse

[Imprimer](#)

Création : 14 janvier 2013

La Meuse - Namur, 12/01/2013, page/bladzijde 11 - par L.S. journaliste

JOURNALISTE- Quand êtes-vous devenue députée?

Le 7 décembre 2011. Le lundi, j'apprenais que le gouvernement était formé. On a cité le nom des ministres. Celui de Sabine Laruelle, dont j'étais la suppléante, en faisait partie.

Le week-end qui précédait, j'étais partie avec ma mère, dont c'était l'anniversaire, et ma soeur. J'étais déconnectée et m'y attendais d'autant moins que le MR n'avait pas été le parti le plus associé aux discussions.

Comment se sont déroulés les débuts ?

La Chambre est, la première fois, un lieu impressionnant et chargé d'histoire. On s'y retrouve face à des ministres que l'on voit habituellement à la télévision. Je me suis aussi

vue confrontée à la complexité de certaines matières, et il m'a fallu apprendre les frontières entre les différents niveaux de pouvoir. Lors de mes premières questions parlementaires, on m'a répondu quelques fois que je devrais m'adresser au gouvernement

régional... Je me suis demandé si j'étais formée pour être ici. On apprend, c'est un environnement à apprivoiser, tout en sachant qu'il existe un encadrement interne au parti. Je fais partie de deux commissions, celle sur la santé publique et celle sur l'économie.

Et si on compare le job d'échevin et celui de député ?

Je suis échevine depuis 2006, en charge de l'enseignement et de la petite enfance. J'ai eu

la mobilité durant six ans, j'ai aujourd'hui les finances. En politique communale, on est

les pieds dans le concret avec cette possibilité de faire avancer les choses en un temps

relativement court. Comme ce fut le cas par exemple pour l'agrandissement de l'école de

Schaltin, la transformation de celle Mohiville ou l'organisation d'un accueil extrascolaire

en 2007 le mercredi après-midi. Au début, il y avait 7 enfants, il y en a aujourd'hui 40. Nous avons aussi organisé une campagne pour encourager les enfants à utiliser le vélo qui a bien fonctionné. Le travail parlementaire est différent. Il faut rédiger une proposition

de loi, la faire mettre à l'ordre du jour en fonction des priorités, la voir arriver en commission et la discuter pour

mettre tout le monde d'accord avant qu'elle ne passe au sénat. Mais il y a des débats qui sont en lien direct avec la réalité d'une commune comme Hamois. Tels l'avenir de la ligne ferroviaire Namur-Luxembourg qui passe à Ciney, ou la politique des réfugiés puisqu'il y a un centre à Natoye.

1 D.R. par L.S.JOURNALISTE

Copyright Sud Presse All rights reserved - Tous droits réservés